

## Appel à Candidature (Relance)

La Direction Générale relance l'appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de Service Prise en Charge** au niveau de la Division Accords Préalables et Prises en Charge relevant du Département Remboursement, Accords Préalables et Prises en Charge/ Direction des Prestations AMO/ Pôle Assurance Maladie Obligatoire (AMO) / Direction Générale Adjointe AMO & Prestations.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Compétences et Evaluation/ Direction Développement du Capital Humain, du site de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<b>Chef de Service Prise en Charge / Division Accords Préalables et Prises en Charge/ Direction des Prestations AMO</b>	-Chef de Service et assimilé, ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 1 an dans le poste ; Ou -Cadre de formation Bac+3 minimum (licence ou équivalent), ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 4 ans à la CNSS ; Ou -Collaborateur de formation Bac+2 minimum, ayant une ancienneté <sup>(*)</sup> d'au moins 6 ans à la CNSS.	-Connaissance de l'organisation et des métiers de l'institution ; -Connaissance des produits et prestations AMO ; -Capacité à assurer la traçabilité et la liquidation des dossiers physiques relatifs aux prises en charge ; -Capacité à proposer les améliorations à apporter aux procédures de traitement des demandes de prises en charges de nature à améliorer la qualité de service, la productivité et la sécurité des traitements effectués ; -Maîtrise fonctionnelle des applicatifs informatique AMO ; -Maîtrise des outils de reporting ; -Capacité à communiquer avec divers interlocuteurs ; -Capacité à encadrer une équipe de travail ; -Capacité d'analyse et de synthèse des données.

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- Fiche de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à la Direction Développement du Capital Humain par courriel envoyé uniquement à l'adresse **aac2023@cnss.ma** au plus tard le **31 Juil 2023** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

**(\*) L'ancienneté**

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1<sup>ère</sup> nomination dans le poste jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date limite de dépôt des candidatures.

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

*MAB*

**Hassan BOUBRIK**  
Directeur Général